

XLIII

maison si curieuses et si intéressantes. L'aspect général de la place y a beaucoup gagné.

Aussi la Société est-elle unanime à souhaiter le maintien de toutes ces vieilles demeures, pour ne point porter atteinte au décor pittoresque qui forme le charme de la ville et y attire les touristes. Les nécessités de l'urbanisme et de la circulation ne doivent point mener à d'imprudentes destructions, d'ailleurs souvent inutiles.

M. le C^t Sérant, donne lecture d'une étude, dont il est l'auteur, sur les registres de catholicité de Plumelin près de Locminé (Morbihan). Il a extrait de ces registres des données statistiques sur les naissances, les décès, les mariages, les événements paroissiaux : baptêmes de cloches, consécration d'autel, réparations d'église. M. le Président en profite pour signaler l'intérêt que présenterait une étude comparative des registres de diverses paroisses bien choisies.

Lecture est donnée d'une version de la chanson bretonne si connue : *An hini goz*, trouvée dans les papiers du R. P. Abgrall, missionnaire, décédé récemment en Indochine et frère de notre très regretté ancien Président, le chanoine Abgrall. Œuvre d'un lettré, cette version comprend de nombreux couplets d'inspiration moderne, où sont opposées peut-être la France et la Bretagne, comme dans ces deux vers :

« An hini goz zo bretonnez

« An hini yaouank zo gallez

plutôt le Passé et le Présent, ou encore la vieillesse riche d'expérience et d'écus et la jeunesse frivole.

M. le Président prie les membres de la Société de rechercher d'autres versions de cette célèbre pièce, d'en étudier l'origine et la diffusion. L'on arriverait ainsi à en donner une édition critique et à dégager la véritable pensée de son auteur.